



**Plan**  
**Climat**

**Air**

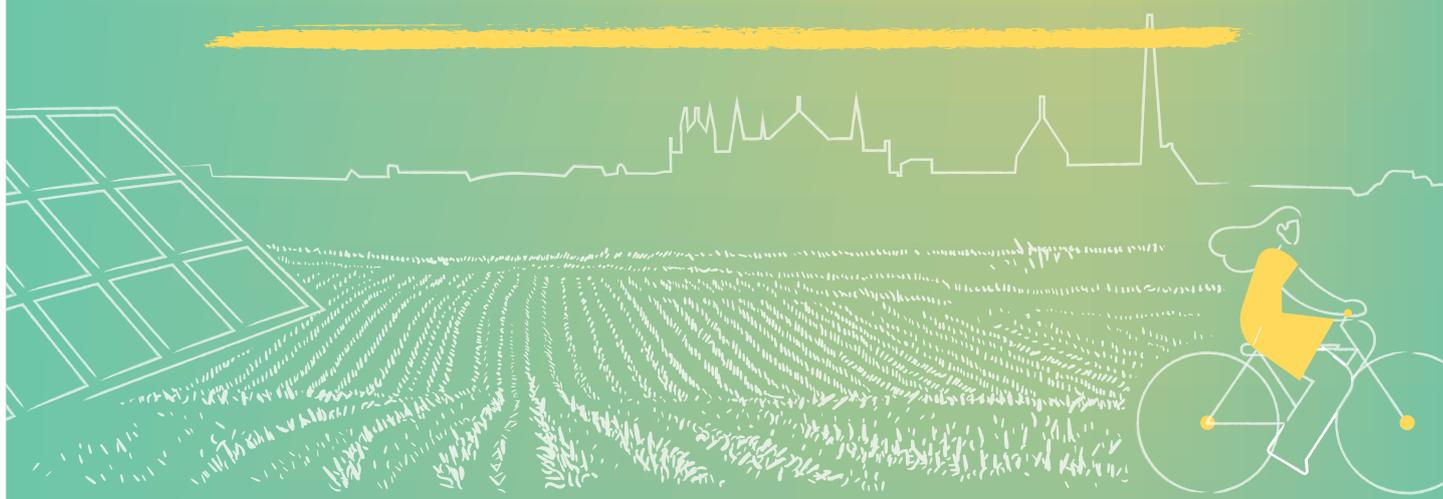
**Energie**

**Territorial**



**TOUS  
ENGAGÉS  
POUR  
LE CLIMAT !**

**Évaluation à mi-parcours**



**GRAND POITIERS**

communauté urbaine

# La démarche en bref

**Adopté par Grand Poitiers le 6 décembre 2019, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est évalué après 3 ans de mise en œuvre.**

Un Plan Climat-Air-Énergie Territorial doit être mis à jour tous les 6 ans. À mi-parcours, une évaluation (bilan) doit être effectuée: il s'agit d'une obligation réglementaire.

## En quoi consiste l'évaluation à mi-parcours ?

À horizon 2030, le PCAET a pour objectifs de:

- \* Réduire de 25 % les consommations énergétiques globales (logement, mobilités, tertiaire, industrie, agriculture)
- \* Réduire de 34 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) globales
- \* Couvrir 38 % des besoins en énergie par les énergies renouvelables: développer l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie, la méthanisation, le chauffage au bois...

Pour évaluer la progression vers ces objectifs, un suivi régulier est mis en place concernant la situation du territoire et l'avancement des actions.

## Quelles principales méthodes ont été utilisées ?

- \* Une analyse fine de données thématiques (Arec, Atmo\*, données collectées auprès des différents services de Grand Poitiers)
- \* Des entretiens avec des élus, agents et acteurs du territoire
- \* Un séminaire des acteurs locaux (collectivités, établissements publics, entreprises, associations, citoyens). Objectif: partager les données, compléter l'inventaire des actions mises en œuvre et dégager les actions prioritaires à intégrer au futur PCAET.

\*Agence Régionale d'Évaluation Environnement et Climat Nouvelle-Aquitaine (Arec); Atmo: observatoire régional de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine

### LES CITOYENS ACTEURS DE L'ÉVALUATION: LA MÉTHODE PARTICIPATIVE

**Le Conseil de développement, composé de citoyens volontaires, a évalué 3 dispositifs: le Point Info Énergie (accompagnement des ménages pour rénover leur logement), l'aide au broyage des déchets verts, le programme d'animation proposé dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable. Les participants, formés à l'évaluation des politiques publiques, ont collecté les données puis restitué leurs préconisations aux élus et aux services.**



## Où en est la démarche ?



# Des indicateurs qui évoluent de 2015 à 2020

Sur cette période, les données montrent l'évolution des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, des consommations et des productions d'énergie au sein du territoire de Grand Poitiers. Ces résultats indiquent que les efforts doivent être accélérés pour atteindre les objectifs du PCAET.

## La consommation énergétique finale\*

**-7%** de consommation d'énergie entre 2015 et 2020

**OBJECTIF 2030**  
Consommation d'énergie:  
3605 GWh

(en GWh)



Évolution des consommations d'énergie finale (Source: AREC, 2023)

\* Celle obtenue après transformation des ressources naturelles en énergie et après transport, qui est utilisée par les particuliers, les industriels, les agriculteurs.

## Les émissions de gaz à effet de serre

**-10%** d'émissions de GES entre 2015 et 2020

**OBJECTIF 2030**  
Émissions de gaz à effet de serre:  
801 ktCO<sub>2</sub>



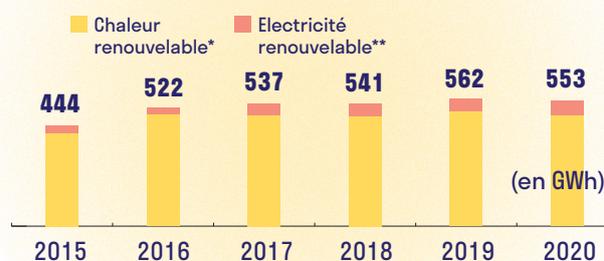
Évolution de la part des émissions de GES (Source: Arec, 2023)

Ces estimations, fournies jusqu'en 2020, reposent sur des données multiples qui ne sont pas disponibles tous les ans. Ces résultats doivent être considérés avec prudence car la crise du Covid a fait baisser les productions et consommations d'énergie, ainsi que les émissions de GES en 2020. Cette situation masque une stabilité des consommations d'énergie et des émissions de GES entre 2015 et 2019.

## La production locale d'énergies renouvelables

**+24%** de production d'énergies renouvelables entre 2015 et 2020

**OBJECTIF 2030**  
Production d'énergies renouvelables:  
1671 GWh



Évolution de la production d'énergies renouvelables de 2015 à 2020 (Source: Arec, 2023)

La production locale d'énergies renouvelables sur le territoire représente 12,4 % de la consommation du territoire en 2020, (9,2 % en 2015). Notre capacité de production issue des énergies renouvelables a encore augmenté de 44 % entre 2020 et 2022.

\*Chaleur renouvelable: bois, solaire thermique, valorisation des déchets, biogaz...

\*\*Électricité renouvelable: éolien, photovoltaïque...

## La qualité de l'air

Polluants en tonne/an	Évolution 2015-2018
Oxyde d'azote (=Nox)	-15 %
Particules fines PM10	-3 %
Particules fines PM2.5	-7 %
Composés organiques volatils	-3 %
Dioxyde de soufre (=SO2)	-11 %
Ammoniac (=NH3)	-9 %

Évolution des émissions de polluants atmosphériques entre 2015 et 2018 (Source: Atmo, 2022)

En matière de réduction des polluants atmosphériques, notre territoire suit une trajectoire conforme aux objectifs du PCAET.

# Exemples d'actions depuis 2020 et recommandations

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le PCAET en 2019, des actions concrètes ont été mises en œuvre pour chaque enjeu. Des recommandations prioritaires ont été formulées pour la révision du Plan Climat. En voici quelques exemples :

## ENJEU

### Déployer et promouvoir les transports collectifs et les mobilités actives

#### Réalisations:

Aménagement du réseau cyclable (Poitiers - Mignaloux-Beauvoir, Jazeneuil - Lusignan, Chasseneuil-du-Poitou, Migné-Auxances...) et soutien au développement du vélo

#### Bénéfices:

- \* 142 km d'aménagements cyclables (contre 121 km en 2019)
- \* 1000 chèques vélo distribués en 2022 (contre 200 en 2019)
- \* 963 vélos à assistance électrique en location (contre 812 en 2019)
- \* 900 deux-roues en libre-service (pas de libre-service en 2019)

Recommandation: poursuivre le développement des modes doux (réseau cyclable et stationnements sécurisés)



## ENJEU

### Construire un territoire économe en énergie et en espace

#### Réalisations:

Développement du Point Info Énergie et mise en place d'aides financières à la rénovation

#### Bénéfices:

- \* 5 200 appels et 920 rendez-vous en 2022
- \* 208 000 € d'aides attribuées
- \* 2,82 millions d'€ de travaux générés

Recommandation: poursuivre le déploiement du Point Info Énergie en s'appuyant sur les communes, et amplifier la rénovation des copropriétés



## ENJEU

### Réduire et valoriser les déchets - favoriser l'économie circulaire

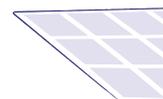
#### Réalisation:

Mobilisation des acteurs locaux et des habitants pour la réduction des déchets et l'économie circulaire

#### Bénéfices:

- \* 99 sites de compostage collectif en activité et 35 000 composteurs distribués en 2023
- \* 5 900 personnes sensibilisées en 2022
- \* 17 acteurs économiques mobilisés pour partager leurs ressources (atelier d'Écologie industrielle et territoriale en juin 2023)

Recommandation: améliorer la gestion des déchets verts en adaptant les dispositifs aux zones du territoire, et en mobilisant davantage le tissu associatif local



## ENJEU

### Développer les énergies renouvelables

#### Réalisation:

Extension du réseau de chaleur des Couronneries

#### Bénéfices:

- \* 30 km de réseau (contre 14 km en 2019)
- \* 60 % d'énergies renouvelables
- \* fonds de 2,8 millions d'€ pour financer les projets des acteurs locaux en partenariat avec l'ADEME

Recommandation: développer les projets d'énergies renouvelables citoyennes en incitant les habitants à s'engager dans le financement des projets



## ENJEU

### Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique

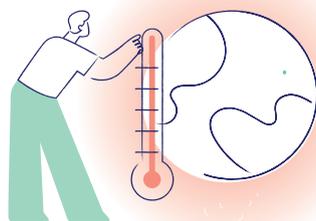
#### Réalisation:

Lutte contre les plantes exotiques envahissantes favorisées par le changement climatique

#### Bénéfices:

- \* 700 kg de plantes arrachées en 2022 (ambrosie, renouée du Japon, berce du Caucase...)
- \* 13 agents formés en 2022

Recommandation: aménager un réseau d'îlots de fraîcheur sur le territoire



## ENJEU

### Sensibiliser et accompagner les acteurs du territoire

#### Réalisations:

Lancement du dispositif Acteurs engagés pour la transition écologique: évaluation, accompagnement et mise en réseau des entreprises du territoire.

#### Bénéfices:

- \* 55 structures auto-évaluées
- \* 30 entreprises engagées dans le dispositif

Recommandation: continuer à sensibiliser les citoyens avec des outils et des discours adaptés aux différents publics



## ENJEU

### Rechercher l'exemplarité de la collectivité:

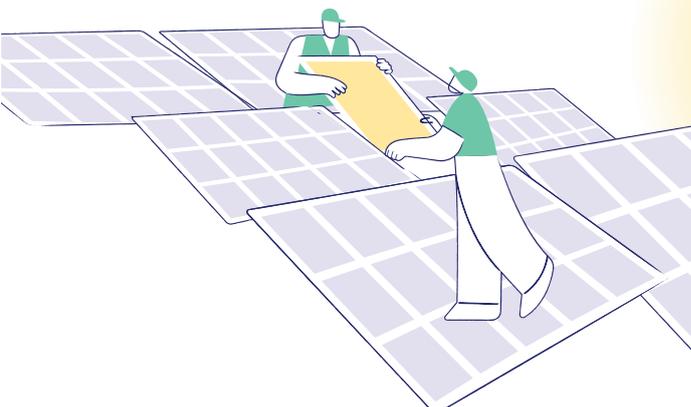
#### Réalisations:

Réduction des durées d'allumage de l'éclairage public et campagne de remplacement des luminaires

#### Bénéfices:

- \* 20 millions d'€ engagés en 2023
- \* 20 000 points lumineux remplacés sur les 38 000 existants

Recommandation: poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine bâti en isolant et mutualisant les bâtiments



# Exemples d'actions depuis 2020 et recommandations



## ENJEU

### Piloter la transition énergétique

#### Réalisations:

Mobilisation du Conseil de développement dans l'évaluation à mi-parcours du PCAET et dans la conception d'actions d'amélioration

#### Bénéfices:

- \* 20 citoyens formés à l'évaluation des politiques publiques
- \* 4 séances d'évaluation participative de dispositifs de Grand Poitiers
- \* 2 groupes de travail citoyens sur la prévention des pollutions de l'eau et l'économie circulaire

Recommandation: élaborer une stratégie pour la neutralité carbone du territoire en 2050

## ENJEU

### Favoriser une agriculture et une alimentation durables

#### Réalisations:

Élaboration et mise en œuvre d'un Projet alimentaire territorial (PAT)

#### Bénéfices:

- \* 12 agriculteurs mobilisés pour la création d'un atelier local de découpe et de transformation de viande
- \* 23 hectares attribués sur la commune de Mignaloux-Beauvoir pour le développement de cultures alimentaires agro-écologiques et en circuits courts
- \* Accompagnement de Poitiers et Montamisé vers la production alimentaire, soit à terme 5 hectares cultivés en maraîchage par les 2 communes

Recommandation: favoriser la mise en place de circuits courts agricoles et alimentaires

## ENJEU

### Préserver la biodiversité et les milieux naturels

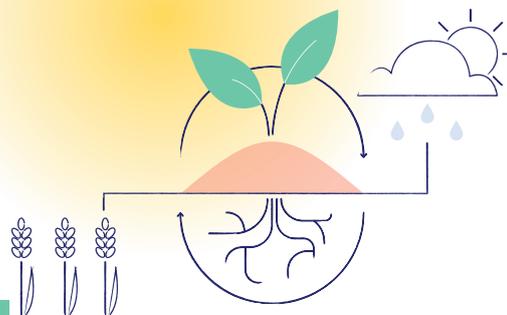
#### Réalisations:

Mise en œuvre du plan de végétalisation « Canopée »

#### Bénéfices:

- \* Plantation de 35 000 arbres et arbustes
- \* 100 000 m<sup>2</sup> végétalisés pour un budget de 500 000 € en 2022-2023

Recommandation: poursuivre la sensibilisation et la formation des citoyens et des agents communaux



## ENJEU

### Préserver les ressources en eau

#### Réalisations:

Lutte contre les pollutions à l'échelle des aires d'alimentation de captage (contrat Re-Sources pour accompagner les agriculteurs, développement des filières chanvre et miscanthus, acquisition de terrains...)

#### Bénéfices:

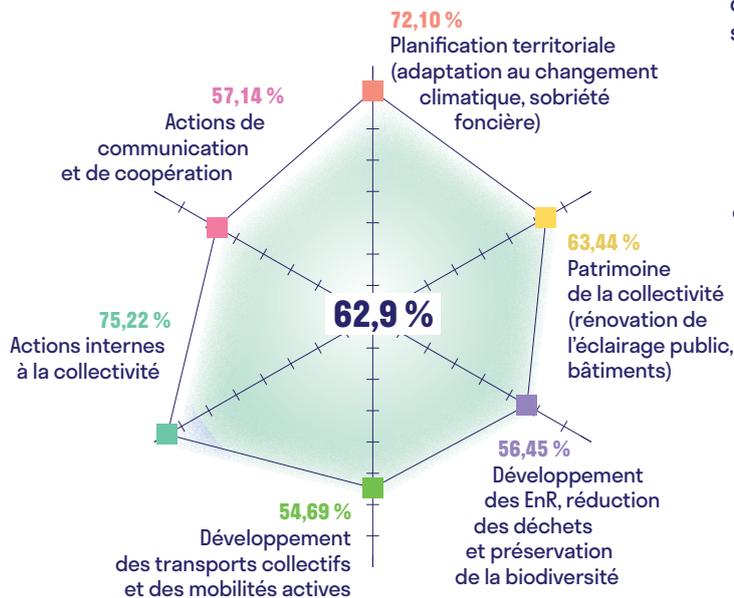
- \* 3 ha plantés en 2022, 20 ha en 2023
- \* 10 agriculteurs accompagnés dans le développement et la structuration de la filière chanvre

Recommandation: généraliser la récupération des eaux de pluie auprès des habitants, des collectivités et des entreprises

# Focus sur la démarche « Territoire engagé pour la Transition Écologique »

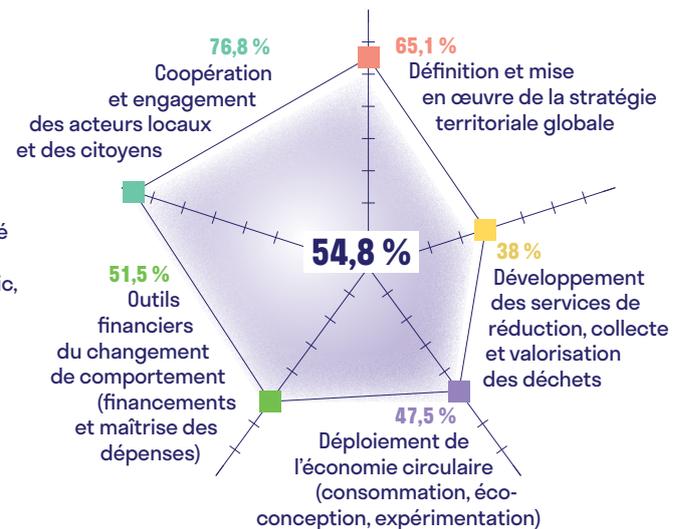
En 2015, Grand Poitiers s'est engagé dans ce programme national destiné à valoriser les collectivités qui mettent en œuvre une politique de transition écologique ambitieuse.

## Sur le volet Climat-Air-Énergie



## Sur le volet Économie circulaire

Grand Poitiers s'est engagé dans le volet Économie circulaire en 2022 et fait partie des deux premières structures à obtenir le label 3 étoiles.



(Source: estimation Green Selipar, 2022)

La dynamique sur les sujets Climat-Air-Energie a été mesurée sur la période 2019-2022. Le score est en hausse de 54,1 % à 62,9 %, soit

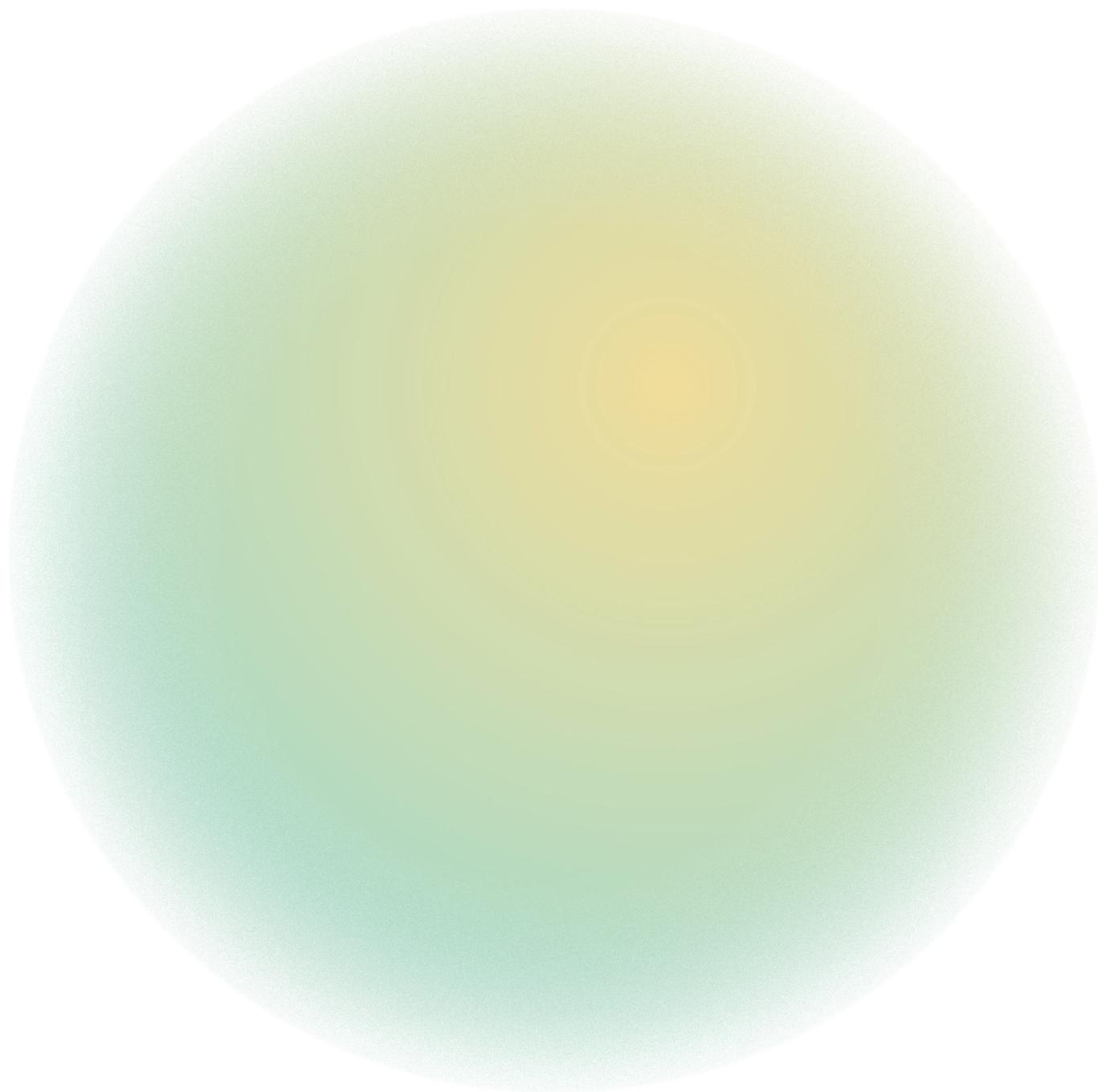
**9 points en 3 ans**



## CAP SUR LE LABEL 4 ÉTOILES!

Porté par l'Agence de la Transition écologique, le programme « Territoire engagé » donne lieu à l'attribution d'un label (de 1 à 5 étoiles en fonction du pourcentage d'actions réalisées). Grand Poitiers a obtenu un score de 3 étoiles (score supérieur à 50 %) sur les 2 volets, sur la base d'audits indépendants. Objectif pour 2024 : au moins 4 étoiles sur le volet Climat-Air-Energie!





**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine

GRAND POITIERS - Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers - 84, rue des Carmélites  
86000 POITIERS - Tél.: 05 49 52 35 35

BEAUMONT-SAINT-CYR - BÉRUGES - BIARD - BIGNOUX - BONNES - BUXEROLLES - CELLE-L'ÉVESCAULT - CHASSENEUIL-DU-POITOU - CHAUVIGNY - CLOUÉ - COULOMBIERS - CROUTELLE - CURZAY-SUR-VONNE - DISSAY - FONTAINE-LE-COMTE - JARDRES - JAUNAY-MARIGNY - JAZENEUIL - LA CHAPELLE-MOULIÈRE - LA PUYE - LAVOUX - LIGUGÉ - LINIERS - LUSIGNAN - MIGNALOUX-BEAUVOIR - MIGNÉ-AUXANCES - MONTAMISÉ - POITIERS - POUILLÉ - ROUILLÉ - SAINT-BENOÎT - SAINTE-RADEGONDE - SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEUX - SAINT-JULIEN-L'ARS - SAINT-SAUVANT - SANXAY - SAVIGNY-LÉVESCAULT - SÈVRES-ANXAUMONT - TERCÉ - VOUNEUIL-SOUS-BIARD